

La Vie Du Conseil⁶⁶

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2017

Cérémonie de
voeux du maire,
de l'équipe municipale
et du député
Jeudi 11 janvier à 19h,
Palais des Sports

PREMIÈRES CONCRÉTISATIONS DES FEUILLES DE ROUTE 2018-2020

Chèr(e)s Castelthéodoricien(ne)s,
Suite à la concertation citoyenne menée depuis septembre, **les feuilles de route de l'action municipale pour les 3 prochaines années sont désormais actées.** Outre des objectifs rendant compte de notre volonté de faire avancer notre Ville loin des querelles partisans nationales, **pas moins de 256 actions concrètes sont recensées. Toutes seront financées sans augmenter le taux de fiscalité communal,** comme nous nous y sommes engagés.

Qu'il s'agisse de services en faveur des scolaires, de développement économique, de soutien aux associations, de tranquillité publique, de logement, d'aménagement d'espaces publics, de mise en valeur du patrimoine ou encore de culture, nous avançons avec pragmatisme et volontarisme.

Alors que ces feuilles de route sont disponibles intégralement en mairie et sur le site Internet de la Ville, un résumé vous parviendra prochainement accompagné d'un bilan de mi-mandat. **Dès le dernier conseil municipal, plusieurs de ces actions ont été adoptées pour une mise en œuvre rapide.**

Ainsi, **nous avons décidé d'instaurer la gratuité du stationnement partout en ville dès le 1^{er} janvier 2018.** En concertation avec les commerçants et les habitants, le stationnement sera à durée limitée, là où le stationnement est actuellement payant. **Cette mesure, favorable**

au pouvoir d'achat, contribuera à soutenir le commerce de centre-ville tout en assurant une rotation des véhicules et donc des places disponibles.

Autres mesures adoptées : l'**acquisition de la place du Pâtis Saint Martin**, qui permettra son réaménagement prochain ; **le soutien au projet de Véloroute-Voie Verte le long de la Marne**, qui se concrétisera dans notre Ville par les réaménagements des bords de Marne ; ou encore **la gratuité des emprunts à la médiathèque** pour les habitants de Château-Thierry afin d'encourager la lecture.

A l'approche des fêtes de fin d'année, de nombreuses animations se tiennent en ville. Patinoire, spectacle, marchés de Noël, illuminations... sont à destination des plus petits comme des plus grands.

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à chacun d'entre vous, à vos familles et à vos proches, de très belles fêtes !



Sébastien EUGÈNE
Maire de Château-Thierry

Développer l'attractivité du centre-ville



Dès le 1^{er} janvier, le stationnement sera gratuit partout en ville

Favoriser l'insertion par le travail



Les chantiers d'insertion de Château-Thierry, plus fort taux de retour à l'emploi de l'Aisne

Encourager la pratique sportive



La Ville poursuit son engagement en direction des clubs sportifs

#LVDC66

Directeur de la publication : Sébastien Eugène
Textes et maquette : Ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich. Tiré à 8 200 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations: 03 23 84 86 86 / chateau-thierry.fr

Feuille d'émargement

Étaient présents : Sébastien EUGÈNE, Bruno BEAUVOIS, Dominique DOUAY, Mohamed REZZOUKI, Jean-Pierre DUCLOUX, Sylvie LEFEVRE, Eric BOZZANI, Françoise MAUJEAN, Natacha THOLON, Frédéric JACQUESSON, Félix BOKASSIA, Marie-Eve MARTELLE, Daniel GENDARME, Bernard MARLIOT, Catherine GOSSET,

Chantal BONNEAU, Jean-François BOUTELEUX, Thomas BERMUDEZ, Özlem OKTEN, Philippe BAHIN, Jean-Claude FAUQUET

Absents excusés : Jacques KRABAL (P. à M. BEAUVOIS), Jean-Marie TURPIN (P. à M. GENDARME), Elisa ROBIN, (P. à

Mme BONNEAU), Fabrice FRERE, Florence LAMBERT (P. à M. BOUTELEUX), Monique VANDENBERGHE (P. à M. MARLIOT), Marie-Isabelle CORDOVILLA (P. à Mme DOUAY), Bertrand TIXIER (P. à M. BERMUDEZ), Dominique PADIEU, Marylène HIERNARD, Francine CALDERA, Christian COPIN

Au fil des délibérations

Pour une ville toujours plus attractive et dynamique

Gratuité de l'ensemble du parc de stationnement de la ville

La Ville de Château-Thierry a décidé de mettre fin au stationnement payant avec l'avis des commerçants, de la commission circulation et stationnement, et des habitants. Il sera donc remplacé par des zones bleues (stationnement gratuit à durée limitée de 30 minutes à 2h selon les zones), ce qui induit l'usage d'un disque de stationnement. Cette généralisation des zones bleues a pour but de dynamiser l'activité commerciale du centre-ville et de favoriser le pouvoir d'achat des familles.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Installation du stationnement gratuit : soutenir le commerce de centre-ville

URBANISME

Bilan de la SEDA

Le conseil municipal approuve le bilan financier pour le renouvellement urbain du centre-ville présenté par la SEDA.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Résiliation du bail avec Picardie Habitat

La Ville résilie le bail signé avec Picardie Habitat pour 3 immeubles situés rue du Château en vue de leur réhabilitation dans le cadre de la rénovation du cœur de ville.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Rectification du bail de la résidence Sainte-Barbe

Le conseil municipal rectifie le bail de la résidence Sainte-Barbe signé avec la Maison du CIL, en vue d'en régulariser les délimitations topographiques.

VOTE À L'UNANIMITÉ



FINANCES

Décision modificative - Budget général

Le budget primitif 2017 est modifié à hauteur de 216 841 € pour tenir compte de nouvelles recettes et dépenses.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Décision modificative

Budget annexe restauration

Le budget annexe restauration 2017 est abondé par le budget général à hauteur de 25 000 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Créances admises en non-valeur

Certaines créances de la Ville étant jugées irrécupérables, le Conseil municipal considère les sommes à payer, de 12 055,80 €, comme « admises en non-valeur ».

VOTE À L'UNANIMITÉ



Admission en créances éteintes

Suite à une décision du Tribunal d'Instance de Soissons, la Ville doit admettre l'effacement de dettes qui lui étaient dues pour un montant total de 824,89 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Indemnité de conseil de la trésorière principale

Le conseil municipal accorde l'indemnité de conseil au taux de 50 % par an à la trésorière principale.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Subventions exceptionnelles aux associations

La Ville décide d'accorder une subvention exceptionnelle :

► 1 000 € pour Château-Thierry/Grybow, qui a reçu une délégation de notre ville jumelée en Pologne dans le cadre de l'année de la Francophonie. Deux concerts ont été organisés avec la Punkaravane, la pianiste Megumi Otsuka et la chanteuse de l'opéra de Vienne Urszula Rojek.

► 300 € pour l'association d'anciens combattants ACPG-CATM-TOE Veuves de l'Aisne, afin de l'aider à acquérir du matériel informatique.

VOTE À L'UNANIMITÉ



MEMOIRE

Mémoire sur Quentin Roosevelt

L'étudiant Vincent Harmsen rédige un mémoire sur Quentin Roosevelt. Afin de le soutenir dans ses recherches aux Etats-Unis, la Ville lui verse une aide financière de 1 000 €. Vincent Harmsen présentera ses travaux de recherche à Château-Thierry le 14 juillet 2018, à l'occasion du 100e anniversaire de la mort du jeune aviateur, symbole d'une génération venue combattre pour la liberté et la paix. Un ouvrage grand public sera également réalisé par la ville à partir de ses travaux.

VOTE À L'UNANIMITÉ



TRAVAUX

Adhésion au dispositif Aisne partenariat voirie

La Ville renouvelle son adhésion au dispositif « Aisne partenariat voirie » pour la période 2018/2025. Ce dispositif, basé sur la solidarité entre les collectivités adhérentes, permet aux communes de réaliser les travaux nécessaires à l'entretien de leur réseau routier.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Réaménagement du Palais des Rencontres

Pour la bonne réalisation de la réhabilitation du Palais des Rencontres, 115 602,74 € supplémentaires sont octroyés. Les montants investis à ce jour restent en dessous du devis estimatif de 7,5 M d'€, financés à 70% par des subventions, le reste, par un prêt à taux zéro.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Location longue durée de véhicules

6 véhicules du parc automobile de la Ville arrivant à terme de leur durée de location, le conseil municipal décide de prolonger les dates de restitution.

VOTE À L'UNANIMITÉ



PATRIMOINE

Unité d'archéologie – demande de subvention

Pour soutenir le coût des travaux d'archéologie rue des Mauguins, le conseil municipal sollicite de l'Etat une subvention de 3 500 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Convention de partenariat avec l'association Patrimoine Vivant

Le conseil municipal renouvelle la convention de partenariat établie avec l'association Patrimoine Vivant pour l'année 2018.

VOTE À L'UNANIMITÉ



PERSONNEL

Recensement de la population

4 agents réaliseront l'enquête de recensement 2018.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Convention de services partagés avec le CCAS - Avenant

Le conseil municipal intègre la direction du CCAS dans le cadre des services partagés avec la Ville.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Chantier d'insertion voirie et mobilier urbain



Favoriser le retour à l'emploi, un objectif majeur

La Ville souhaite renouveler pour 2018 la convention du chantier d'insertion « voirie et mobilier urbain » qui permet à des personnes éloignées de l'emploi d'acquérir de nouvelles compétences.

Ce chantier d'insertion ainsi que celui pour la restauration du château médiéval présentent le meilleur taux de retour à l'emploi du département, soit plus de 50%.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Mise à jour du tableau des emplois permanents

Le tableau des emplois permanents est modifié, conformément aux ajustements nécessaires. Le conseil municipal souligne le recrutement d'une chargée de mission dédiée à l'événementiel.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Renouvellement d'un poste de fauconnier



Sur le château médiéval, une fréquentation en hausse régulière

Le spectacle des Aigles de Château-Thierry a connu en 2017 une croissance de plus de 15 % de son chiffre d'affaires. Afin de poursuivre cette dynamique et de garantir la bonne gestion du cheptel de rapaces, la Ville renouvelle le poste de fauconnier existant.

VOTE À L'UNANIMITÉ



SPORTS

Répartition des frais de déplacements jeunes

La Ville verse une somme de 20 700 € répartie entre 17 clubs sportifs pour les aider à payer les frais de déplacements des jeunes lors des diverses rencontres et compétitions.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Subventions exceptionnelles aux clubs sportifs

Le conseil municipal décide de reverser une subvention exceptionnelle :

- 800 € à l'Athlétic Club de Château-Thierry pour l'organisation de la Course de Noël 2017
- 1 100 € au Triathlon Club de l'Omois pour l'organisation du Triathlon 2017
- 2 000 € à l'Etoile Cycliste de Château-Thierry pour leur participation à la Coupe de France en division nationale 3.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Aide aux clubs sportifs employant un salarié

Pour soutenir les clubs sportifs employant un salarié, la Ville verse comme chaque année une aide de 36 000 € à 5 clubs castels.

VOTE À L'UNANIMITÉ



CULTURE

Site Internet du musée Jean de La Fontaine

La Ville de Château-Thierry et la CARCT souhaitent doter leurs musées respectifs (musées Jean de La Fontaine, de Belleau, de l'Hôtel-Dieu et Maison Claudel) de sites Internet modernes et attractifs. Pour maîtriser le coût de création de ces sites, la Ville et la CARCT mettent en place un groupement de commandes.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Donation à la Ville d'une œuvre de Paolo Santini

Le sculpteur Paolo Santini a fait don à la Ville de son œuvre « La Mama », qui sera installée au sein de l'Espace d'activités U1.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Achat de matériel pédagogique pour le Silo U1

Afin de garantir la qualité des ateliers pédagogiques mis en œuvre au Silo U1 en direction des scolaires, la Ville souhaite acheter un mobilier pédagogique adapté d'un coût de 12 000 €. Elle sollicite auprès de la DRAC une subvention de 10 000 € pour l'aider à acheter ce matériel.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Expositions du Silo U1 – Programmation 2018

Pour soutenir le coût des expositions du Silo U1 programmées en 2018, la Ville sollicite de la DRAC la subvention la plus élevée possible. Le Silo U1 accueillera notamment deux expositions majeures, celle du plasticien Mauro Corda et l'exposition COLORAMA.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Acquisition de la place du Pâtis St-Martin



Bientôt un aménagement qualitatif et du stationnement supplémentaire

En vue de créer davantage de places de stationnement et d'améliorer la circulation place du Pâtis Saint-Martin, la Ville achète les parcelles qui la composent pour un montant de 73 810 €. Un embellissement de la place, avec aménagement paysager, sera également réalisé.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Tarifs municipaux – Médiathèque Jean Macé



La médiathèque, un espace culturel et convivial ouvert à tous

La Ville est résolument engagée à faciliter l'accès à la lecture et à inciter les plus jeunes à utiliser les équipements culturels. Le conseil municipal décide ainsi de rendre gratuits les abonnements à la médiathèque Jean Macé pour tous les habitants de Château-Thierry. Les tarifs des habitants de communes extérieures sont harmonisés et simplifiés.

VOTE À L'UNANIMITÉ



INTERCOMMUNALITE

Charges transférées à la CARCT

Suite à la prise des compétences « Politique de la Ville », « Plan Local d'Urbanisme » et « Zones d'Activités Economiques » par la CARCT, le conseil municipal accepte le montant des charges transférées à la CARCT.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Révision du Pacte Fiscal et Financier de Solidarité

Suite à la fusion des 4 anciennes communautés de communes, un lissage sur 2 ans des variations des dotations intercommunales est prévu pour toutes les communes de la CARCT.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Rapport sur le service public d'assainissement

Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement établi par le SARCT.

PAS DE VOTE



SUJETS DIVERS

Motion - Création d'une véloroute Voie Verte

Le projet de création d'une voie verte dans le Sud de l'Aisne, dans la continuité de la véloroute nationale 52, a pour objectif de relier Paris à Strasbourg par une piste cyclable.



Vers un aménagement pour des bords de Marne attractifs en centre-ville

La création de cette véloroute annonce un impact significatif sur le tourisme local. Elle permettra ainsi de contribuer au développement du sud de l'Aisne en tant que destination de cyclotourisme, en lien avec les autres atouts touristiques du territoire, notamment la route touristique du Champagne qui longe le parcours.

Ce projet répond ainsi à la volonté municipale de promouvoir les déplacements doux et le sport-santé. **Il entre également dans le cadre du projet de rénovation des bords de Marne en centre-ville et de la valorisation de nos espaces naturels.**

Au regard de ces éléments et dans l'objectif d'activer la mise en œuvre de ce projet au profit de l'attractivité du Sud de l'Aisne et de Château-Thierry, le conseil municipal exprime son adhésion au projet.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Location d'un bureau au député de l'Aisne

La Ville de Château-Thierry met à disposition du député Jacques Krabal, un bureau mutualisé de 20 m², les lundis et mercredis matins, dans le cadre de ses permanences.

Le loyer, évalué en lien avec la SEDA, en fonction des prix pratiqués en centre-ville, devrait s'élever à 50 €/mois pour 2 demi-journées par semaine.

Le député souhaite verser 100 €/mois.

PAS DE VOTE



Motion sur la situation des migrants en Lybie et à travers le monde

Depuis 2011 et la chute du régime de Mouammar Kadhafi en Libye, des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile se retrouvent victimes d'enlèvements, de détentions arbitraires et vendus comme esclaves.

Le Conseil municipal de la ville de Château-Thierry condamne cette nouvelle forme d'esclavage, considéré par la France comme crime contre l'humanité.

VOTE À L'UNANIMITÉ



Mise à disposition temporaire de l'ancienne piscine pour une entreprise locale



Favoriser le développement économique et la création d'emplois

Madame Marchand est une entreprise artisanale française innovante spécialisée dans la fabrication de Pâtisavons faits main. Installée à Château-Thierry, cette « pâtisavonnerie » ouverte en 2014 est en plein essor.

Pour l'aider à développer ses activités, la Ville décide de mettre à disposition de l'entreprise une partie des locaux de l'ancienne piscine municipale, de novembre 2017 à juin 2018.

PAS DE VOTE





Une journée enrichissante avec Erik ORSENNA pour les lycéens comme pour le grand public

ERIK ORSENNA

Ambassadeur de La Fontaine

Transmission, c'est le maître-mot de cette journée du 28 novembre passée en compagnie de l'écrivain et académicien Erik Orsenna, dans la cité natale de Jean de La Fontaine.

L'écrivain, qui nous a tenus en haleine tout l'été avec sa chronique radio «La Fontaine, une école buissonnière», est venu à la rencontre des 280 élèves de 2nde du lycée Jean de La Fontaine, mis pédagogiquement au défi de s'essayer à l'art du fabuliste par la rédaction d'une nouvelle. La journée s'est poursuivie à la médiathèque Jean Macé pour un échange avec le maire, le député et des responsables du ministère de la culture. Puis, il a inauguré au Musée Jean de La Fontaine

l'exposition d'illustrations des fables par Marc Chagall et Salvador Dali, en lien avec l'association pour le musée. Enfin, à l'Espace d'activités U1, entre paroles et musique, Erik Orsenna est revenu, face à une salle archi-comble, sur la vie du fabuliste.

Aux côtés de l'académicien et écrivain, la Ville de Château-Thierry s'emploie plus que jamais à faire rayonner l'héritage de La Fontaine au service de la lecture publique, de la cohésion sociale et plus largement du vivre ensemble. Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette belle journée sous le signe de la poésie et des fables de notre ambassadeur.



Château-Thierry/Grybow : des liens d'amitié forts

Echange fraternel avec la Pologne

Nous avons eu récemment le plaisir d'accueillir nos amis polonais de Grybow, ville jumelée avec la nôtre. Organisé en lien avec l'association Château-Thierry/Grybow, le séjour dans notre ville du maire de Grybow a été ponctué de concerts, de visites de lieux emblématiques et de temps d'échanges. Un beau moment de rapprochement culturel et d'amitié européenne.

HOMMAGES

du Conseil municipal

Pierre Drémont

Chercheur infatigable et auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de Château-Thierry et du Sud de l'Aisne pendant la Grande Guerre, présent déjà lors de l'inauguration du Monument de la Côte 204 en 1933, Pierre Drémont portait le devoir de mémoire avec passion et engagement. Le conseil municipal s'engage à honorer son souvenir lors des cérémonies du centenaire 2018 et lui adresse ses plus sincères hommages.

Paul Quilghini

Paul Quilghini, fondateur du Château-Thierry Rugby Omois Club en 1975, a eu une longue et belle carrière en tant qu'enseignant d'éducation physique et sportive à Château-Thierry. Il a ainsi contribué à l'éducation de centaines d'élèves du Sud de l'Aisne. A ses proches, à ses amis et à sa famille, le conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances.

Jean-Rodolphe et Sylvie Bahin

Victimes d'un accident de la route le 14 octobre dernier, la disparition de Jean-Rodolphe et de Sylvie Bahin, parents de trois enfants, a suscité une émotion très vive à Château-Thierry et dans le Sud de l'Aisne. Jean-Rodolphe était élu au conseil municipal de Mont-Saint-Père et administrateur de la COVAMA dont son grand-père est l'un des fondateurs. Couple de viticulteurs très apprécié, leur départ laisse ainsi un grand vide dans la profession. Le conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances à leur famille.

Ghislaine Jancourt

La municipalité exprime tout son soutien et adresse ses hommages à un agent de la Ville, Daniel Jancourt, responsable du chantier d'insertion, suite à la disparition de sa femme Ghislaine, conséquence d'une longue maladie.

L'AGENDA DE VOS SORTIES

PATINOIRE

Jusqu'au 7 janvier 2018, de 13h30 à 18h, mercredi, jeudi, samedi et dimanche en période scolaire et du mardi au dimanche pendant les vacances

UN CHÂTEAU EN ESPAGNE

Exposition Street art de COSMOS
Jusqu'au 25 janvier 2018, Maison de l'Amitié France-Amérique

COURSE DE NOËL

De 13h30 à 16h, bravez la fraîcheur du mois de décembre pour repousser vos limites ! Dimanche 3 décembre, Place de l'Hôtel de Ville

CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE

Orchestre d'harmonie de la ville de Château-Thierry.
Dimanche 3 décembre, 15h, Chierry

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

Mardi 5 décembre, 11h, Monument aux morts

SPECTACLE DE NOËL

Planète fanfare, un spectacle jeune public de Kim Giani.
Mercredi 6 décembre, 14h, Espace d'activités U1, La Biscuiterie

ATELIER DÉCO SUR VITRE

Relevez le défi de la fresque de Noël à l'Adothèque !
Samedi 9 décembre, 14h, Maison de l'Amitié France-Amérique, Adothèque

CONFÉRENCE IUTL

Le cinéma de la première Guerre Mondiale.
Samedi 9 décembre, 14h30, médiathèque Jean Macé

CONCERT SCÈNE OUVERTE

Samedi 9 décembre, 20h, La Biscuiterie

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 9 et dimanche 10 décembre, Palais des Sports
M. Lesage & J. Royer-Crécy

COLORAMA

Plongez au cœur du bleu et découvrez ses multiples facettes avec cette exposition collective. Du 16 décembre au 24 février, Espace d'activités U1, Le Silo.
Exposition Off à la médiathèque Jean Macé

DÉAMBULATION MUSICALE SURPRISE

Samedi 16 décembre, 14h30-16h30, centre-ville (rues piétonne et Carnot) et audition de Noël des élèves du conservatoire, à partir de 15h, chapelle du conservatoire municipal

DIMANCHE ENCHANTÉ

Spectacle gratuit pour toute la famille, calèche du Père-Noël, sculpture sur ballons et mascottes. Dimanche 17 décembre, à partir de 14h, Palais des Sports M. Lesage & J. Royer-Crécy

PASS'SPORT EXPÉRIENCE

Initiation au hockey sur glace. Dimanche 17 décembre, à partir de 9h30, patinoire, Place des Etats-Unis

NOUVEAUTÉ 2017

MARCHÉ DE NOËL (CHALET)

Faites le plein de cadeaux et de gastronomie ! Du 19 au 29 décembre, Place des Etats-Unis

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Du jardin partagé des Comtesses : une éclosion de surprises au jardin ! Mercredi 20 décembre, 14h, jardin partagé des Comtesses, Vaucrises

TOURNOI FIFA-CLUB

Samedi 23 décembre, à partir de 15h à l'Adothèque avec le CTEFC

ACCUEIL DE LOISIRS

La ferme en folie à l'ALSH Les gamins d'abord ! Du 26 décembre au 5 janvier. Inscription Espace Famille : 03 23 84 87 04

CÉRÉMONIE DE VŒUX

Le maire, l'équipe municipale et le député vous invitent à vivre une soirée chaleureuse et conviviale à l'occasion de la cérémonie des vœux, **jeudi 11 janvier à 19h, au Palais des Sports.**

Nous vous attendons nombreux afin de partager ce beau moment de cohésion et de proximité aux côtés de vos élus, présents également pour échanger sur les perspectives tracées avec vous au service de notre Cité à Fables, du Sud de l'Aisne et de ses habitants.

LIBERTÉ D'EXPRESSION Tribunes politiques

Agir pour tous, sans distinction

Dans la continuité de l'action menée depuis 2014 et suite à l'élaboration des feuilles de route, en concertation avec les Castelthéodoriciens, notre équipe poursuit son travail. Ainsi, lors de ce conseil, nous avons voté, à l'unanimité, 34 délibérations importantes pour Château-Thierry. Autant de décisions concrètes, prises dans une optique locale et dans l'unique intérêt de tous nos habitants. Dans cette perspective, l'abonnement gratuit à la médiathèque pour les Castelthéodoriciens illustre notre action en direction de tous, afin que les services publics remplissent pleinement leur mission. Pour nous, ce qui compte, c'est d'apporter à chacun des services publics de qualité, dans tous les domaines de la vie collective et dans le respect des finances publiques.

Groupe «Château-Thierry rassemblée»

Un devoir de vigilance

Siéger au conseil municipal, quand on est un élu de la République, c'est la moindre des choses. Certes, des empêchements peuvent se comprendre, chacun a ses contraintes. Et puis, lorsqu'il s'agit de voter, il n'est pas question de s'opposer de façon systématique mais de prendre en compte ce qui est bénéfique aux habitants de notre ville. C'est pourquoi nous maintenons notre ligne de conduite: nous devons nous montrer attentifs aux décisions prises par la municipalité, intervenir pour des critiques si nécessaires mais des critiques constructives, destinées à faire avancer Château-Thierry et non l'inverse.

Voilà comment nous voyons notre rôle d'élus : agir pour le bien commun, pas pour porter des positions personnelles ou partisans.

Groupe «Droite Unie»

Les « habitants insultés » par l'absence de l'opposition au dernier conseil municipal !

Avec 3 absences sur 27 conseils municipaux, peu de conseillers de la majorité peuvent en dire autant ! Quelle indécence, bien dans la ligne de son prédécesseur J Krabal, dans cet amalgame malsain entre les « extrêmes » de l'opposition.

La population n'est pas dupe de cette attaque envers le militant Christian COPIN, qui représente véritablement la seule opposition aux choix politiques « macroniens » de la majorité municipale.

Je ne serai jamais aux côtés de ceux qui permettent aux riches de l'être toujours plus alors que la misère s'accroît dans notre commune comme dans la France entière, les associations caritatives en sont le témoin.

Comptez sur moi pour être à vos côtés dans les luttes pour « vivre décemment ».

Groupe «Mieux vivre à Château-Thierry»

DOMINIQUE PADIEU, était absent lors du dernier conseil municipal, car hospitalisé. Sa colistière MARYLENE HIERNARD, pour des raisons personnelles, était également absente. En conséquence, nous ne pouvons donc pas faire de remarque. Toutefois, nous avons remarqué, dans la synthèse du conseil, que la MÉDIATHÈQUE ferait payer 0.30 € la photocopie, en noir et blanc, format A4. Nous aurions voté contre. En effet, il s'agit d'une concurrence déloyale, envers nos petits commerçants et même d'un supermarché qui ne demande que 0.10 €. — Nous aurions aussi demandé des précisions concernant la subvention du R.O.C. (Boxe) de 200 €. Cela s'ajoute au 1800 € déjà obtenu. — Nous avions demandé dans cette rubrique, aux habitants de Château, de nous faire part de leurs remarques. Les administrés de Courteau nous ont signalé des stationnements très gênants pour la visibilité au stop de Courteau. Ils demandent qu'il soit de nouveau indiqué au sol, l'interdiction de stationnement effacée par des travaux. En cas d'accident, ce qui est prévisible, nous nous porterons partie civile, car nous n'avons jamais cessé de prévenir les Autorités compétentes.

Groupe CHÂTEAU FAIT FRONT